



## Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 16 novembre 2023

52 personnes présentes.

### **1. Accueil :**

**Excusés :** Maryline Schertenleib, Céline Bamert, Josiane et Daniel Wagnières, Jean-Robert et Viviane Henny, Mauro et Danièle Brunetti, Benjamin Ritchie, Francine Thévoz, Claire-Lise Culand, Patricia Guex, Eric et Muriel Delacrétaz, Monique Ramuz, Catherine Imseng, Guy Barblan, Martin Hoegger, Catherine Jaquet, Josette Bonnet, Lise Zeugin et la Municipalité du Mont.

**Scrutateurs désignés :** Christian et Claire-Lise Heyraud.

**2. Principes constitutifs :** Lecture faite par E. Ritchie. La présidente nous rappelle les conditions à remplir pour voter lors de l'AP.

### **3. Adoption du PV du 4 mai 2023 et de l'OJ de l'AP d'aujourd'hui :**

38 personnes ont le droit de vote.

PV du 04.05.2023 : Votation : **Adopté.**

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

OJ du 16.11.2023 : Votation : **Adopté.**

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

**4. Présentation du budget 2024 :** Présenté et expliqué par E. Ravera et L. Amstutz.

**5. Rapport de la commission de gestion :** L. Weber nous lit le rapport de la Commission de gestion qui soutient la présentation du budget. La Commission de gestion recommande à l'AP d'approuver le budget 2024 qui affiche un résultat de Frs. 15'100.- (avant répartition de la dîme). Remerciements adressés à V. Corbaz, E. Ravera et L. Amstutz.

**6. Votation pour l'adoption du rapport de la Commission de gestion :** **Adopté.**

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

**7. Votation pour l'adoption du budget 2024 :** **Adopté.**

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

**8. Communication pour le renouvellement du CP :** N. Weber nous donne quelques informations sur le CP. Suite aux départs, au cours de la législature 2019-2024, de MM. Jouvenat, Bergier et Ravera, le CP se compose actuellement de 8 membres laïcs.

*Pour la prochaine législature (2024-2029) :*

*Ne se représentent pas :* L. Amstutz, Fl. Grandjean-Lüthi, Chr. Imhoof, S. Pilet et A. Pires.  
*Se représentent :* Pierre Bornoz et Nathalie Weber. Sarah Balmer n'a pas encore pris sa décision.

En ce qui concerne le nombre de conseillers laïcs à élire pour la législature 2024-2029, N. Weber nous explique les bases légales pour cette élection.

Le CP est composé, d'une part, par les ministres et les animateurs en église qui sont engagés à 50% minimum (membres non laïcs) et les conseillers laïcs (au minimum 5, nombre fixé par l'art. 25 al. 1 du Règlement Ecclésiastique).

Le CP propose d'élire 9 conseillers laïcs. Les raisons sont les suivantes : 1. Le CP ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente (un de + que la moitié) ; par conséquent, il vaut la peine d'être un certain nombre, pour qu'une éventuelle absence de 2 ou 3 conseillers pour une séance ne pèse pas sur le quorum. 2. La charge de travail du CP est mieux répartie sur des groupes de travail composé de 2-3 conseillers. 3. Pouvoir faire face à un éventuel départ en cours de législature. Il est précisé que si, lors de la future élection en avril 2024, le nombre de conseillers est inférieur à 9, cela n'empêche pas le fonctionnement du CP.

#### **9. Votation pour décider du nombre de conseillers pour la législature 2024-2029 :**

Nombre de conseillers laïcs : 9 : **Adopté.**  
(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

**10. Communication sur le poste de 50% de M. Ntumba à Moudon :** A. Wirth nous rappelle que M. Ntumba est engagé comme pasteur par l'Eglise Evangélique de Moudon à 50%, dès septembre 2023. Dès lors, il occupe 2 postes différents : RJ au Mont et pasteur à Moudon. Le CP (par N. Weber et A. Wirth), en présence de M. Ntumba, a rencontré un responsable de l'église de Moudon (M. Stéphane Hofer) pour faire connaissance et préserver, ainsi, la personne de Matthew dans ce double ministère ; lequel, potentiellement, peut être source de surcharge et d'attentes contradictoires autour de Matthew. Une prochaine séance aura lieu le 17.01.2024 pour s'assurer que Matthew vit bien ces deux 50%.

La Paroisse du Mont tient à être en lien avec l'église de Moudon. Ainsi, le 22.10.23, Thierry Juvet a apporté le message au culte et le 04.02.2024, le message sera apporté par A. Wirth.

Ce soir, nous avons invité MM. Matthias Oguey et Cédric Scheidegger, président et secrétaire de l'église de Moudon pour faire leur connaissance.

M. Oguey nous remercie de notre accueil et se réjouit de pouvoir allier nos 2 églises à la suite du double ministère de M. Ntumba. Une présentation de leur église est faite. La vision de leur église se résume à « Connecter des vies à la vie ». De plus amples informations se trouvent sur leur site internet [Accueil \(eemoudon.ch\)](http://Accueil(eemoudon.ch))

C. Scheidegger nous explique comment M. Ntumba s'intègre dans leur vision. Ils ont décidé de ne pas « l'enfermer » dans un cahier des charges, mais de le laisser servir l'église avec tous ses dons et ils sont nombreux ! L'implication de M. Ntumba se résume en 4 axes : 1. Vivre à Moudon ; 2. Accompagnement spirituel pour tous ; 3. Engagement régulier dans la prédication et 4. Un ministère de louange.

Il est précieux de respecter Matthew dans ses engagements et de vivre/avoir une compréhension réciproque de nos 2 églises.

**11. Echos sur la retraite du CP:** P. Borno nous informe que la retraite d'automne s'est déroulée à Crêt-Bérard. 3 sujets ont été travaillés :

1. Le rayonnement (continuer à le faire vivre depuis la 1<sup>ère</sup> rencontre de janvier 2023 avec les dicastères); 2. La transversalité des dicastères (liens entre eux en fonction des sujets) et 3. L'enfance et les moniteurs (engagement de ces derniers et la présence des ados au culte). La retraite s'est terminée par le sujet du renouvellement du CP.

**12. Nouvelles des camps d'hiver et d'été:**

*Camp d'hiver (27.12.23 au 02.01.24):* Chr. Imhoof nous fait un point de situation. Il y a 129 inscriptions. 2 jeunes ont rejoint le comité. L'orateur sera Benjamin Pouzin. Il reste encore quelques places de libre !

*Camp d'été :* E. Ritchie nous informe qu'elle a repris le leadership du camp avec un comité. Le camp d'été aura lieu du 20 au 27 juillet 2024 à Sanary-sur-Mer. L'orateur sera Stéphane Hofer. Des familles avec des enfants petits ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt. E. Ritchie espère qu'il y aura suffisamment de chambres pour recevoir toutes les inscriptions. Informations suivront.

**13. Nouvelles de la région :** P. Nshimirimana nous informe de 2 préoccupations. La 1<sup>ère</sup> est qu'il faut trouver des successeurs aux 5 ministres qui partent à la retraite en été 2024. La 2<sup>ème</sup> est le renouvellement du Conseil régional pour la nouvelle législature et celui des délégués des paroisses, ainsi que le poste de président à l'Assemblée régionale. Sur les Conseillers régionaux laïcs actuels, seul P. Nshimirimana se représente.

E. Ritchie nous informe que V. Henny ne se représentera pas à l'Assemblée régionale, son poste de déléguée est à repourvoir.

**14. Nouvelles du Synode :** Ph. Fonjallaz nous résume la séance du Synode tenue les 3 et 4 novembre 2023.

Le budget 2024 a été adopté avec un déficit annoncé d'env. 600'000.- sur un budget global d'un peu plus de 30'000'000.-.

Lors de cette séance, il a été discuté du rapport de gouvernance établi par la société Strategos. Celui-ci contient 15 problèmes (non exhaustifs) identifiés dans la gouvernance de l'EERV à la suite des nombreux ateliers tenus en 2023. En voici quelques extraits: 1. Les instances et les interfaces : une structure trop lourde et compliquée ; 2. Une logique territoriale et une logique thématique en tension ; 3. Un système dépendant des personnes plus que des compétences ; 4. Les structures Régions – paroisses en tension ; 5. Une surcharge du Conseil synodal et 6. Un synode peu représentatif de la base et au fonctionnement lourd.

Suite à ce constat, le Synode demande au Conseil Synodal de délivrer 2 rapports distincts pour un Synode extraordinaire au 1<sup>er</sup> semestre 2024. Le travail se fera étape par étape.

**15. Proposition individuelle :** Aucune.

**16. Divers :** G. Wirth et Chr. Heyraud nous informent que les dicastères Formation et Soins à la personne mettent sur pied une formation « Libé 1 et 2 » qui auront lieu du 19 au 21 janvier 2024 et du 15 au 17 mars 2024. Il s'agit de modules de formation délivrés depuis Paris (vidéotransmission), visant à restaurer la libération des personnes et la restauration de leur autorité. De plus amples informations suivront prochainement.

A. Burdet nous expose qu'il manque de l'aide au niveau des moniteurs de l'enfance (EF, Explor'DIM, anciennement ED). Pour les ados, le nombre de moniteurs est de 3. Le tournus fonctionne difficilement, malgré des aides ponctuelles. Une piste, suggérée par le CP, est explorée actuellement : les ados assistent aux cultes et se retrouvent après pour échanger (compréhension du culte, questions, etc.), sous la conduite d'un moniteur.

Christeam fonctionne bien. Durant les vacances scolaires, l'ED ne peut plus être garantie par manque de ressources.

Plusieurs personnes expriment leur tristesse face à la décision de ne plus assurer Explor'DIM, anciennement ED, durant les vacances. Ceci est provisoire et la Paroisse espère trouver de nouvelles personnes qui s'investiront comme moniteurs.

**17. Conclusion et chant** : Apportés par M. Ntumba avec le chant « Je chanterai gloire ».

C'est la fin de l'assemblée de paroisse. La prochaine assemblée aura lieu à la Maison de paroisse le jeudi 25 avril 2024 à 20h00.

Elvira Ritchie

Valérie Corbaz

Présidente

Secrétaire